

ZAC DES CAPUCINS

VENDREDI 09 FEVRIER 2018

Les Capucins, un projet :

Réalisé par Brest métropole, aménagé par Brest Métropole aménagement

Financé avec le concours de :



Le projet des Capucins est cofinancé par le Fonds pour les Restructurations de la Défense et par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds Européen de Développement Régional.

Brest métropole aménagement (BMA) est une Société Anonyme d'Economie Mixte (SAEM)

Sa vocation est d'être l'outil d'aménagement et de mise en œuvre des politiques urbaines au service de Brest métropole.

MISSION PRINCIPALE

La maîtrise d'ouvrage de projets urbains dans leur globalité et l'organisation de partenariats pour le compte des collectivités et acteurs publics.

COMPÉTENCE

Sa compétence recouvre essentiellement le champ des métiers de la maîtrise d'ouvrage que BMA exerce :

- dans le cadre de concessions d'aménagement (pouvant comporter la réalisation d'immobilier locatif ou relais),
- soit en mandat au nom et pour le compte d'un maître d'ouvrage (MOA déléguée),
- soit en fourniture de prestations à un maître d'ouvrage public ou privé

VALEURS

L'intérêt général, l'éthique, et la maîtrise des modes opératoires de nos clients publics. En tant que Société Anonyme, BMA est au cœur de la réalité économique et doit maîtriser délais et coûts.

UNE EXPERTISE

Une parfaite connaissance des procédures urbaines, foncières et juridiques et des relations permanentes avec des acteurs économiques et financiers.

ZAC DES CAPUCINS

RAPPEL DU PROGRAMME GENERAL

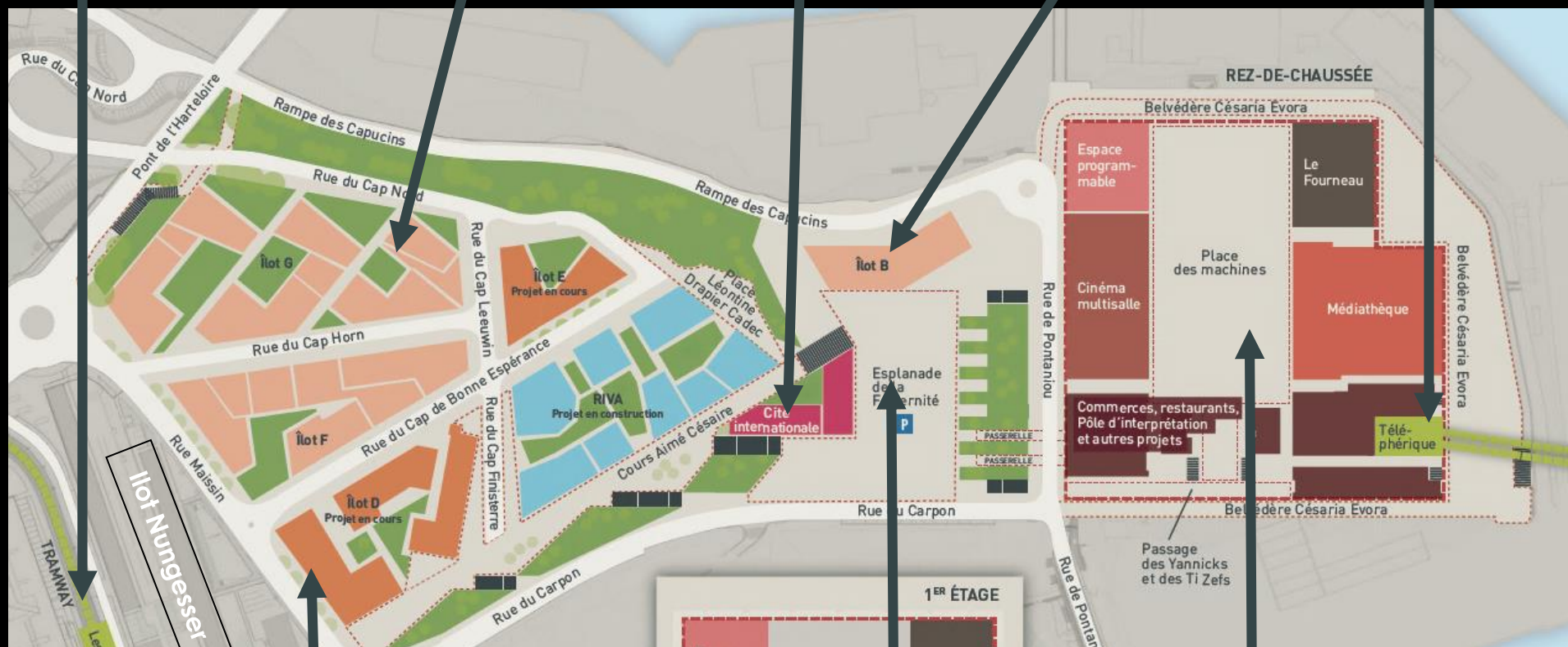
**Le tramway: station
Capucins**

**Résidence Personnes
âgées et Résidence
étudiante**

**La Cité internationale
et le Cap Vert**

Hôtel

**Le téléphérique:
station Ateliers**



**Le quartier avec 560 logements
et 26 000 m² de bureaux, commerces et
services**

**La grande esplanade
au dessus d'un parking
de + de 600 places**

**Les Ateliers, un pôle culturel,
économique, touristique et de loisirs**

CERTIFICATION



Habitat et Environnement

- La certification NF habitat HQE est demandée



Engagement du MO et certificats

DECHETS



Tri sélectif et compostage

- Des dispositions à l'intérieur de chaque appartement pour faciliter le tri à la source devront être apportées.
- Les jardins disposeront de zone de compostage pour les déchets verts et ménagers compostables.



Sources : Rennes Métropole



Dispositifs à décrire

EAU & BIODIVERSITE



Coefficient de biotope par surface

- Objectif : rétablir le cycle naturel de l'eau
- Le coefficient de biotope par surface (CBS) décrit la proportion entre toutes les surfaces favorables à la nature sur la parcelle et la surface totale de la parcelle.
- Le CBS demandé est de 0,3
- Toutes les toitures devront être végétalisées

$$CBS = \frac{\text{Surfaces éco-aménageables}}{\text{Surface parcelle}}$$

$$CBS > 0,3$$





Vue Perspective depuis la Promenade



